

Conduite accompagnée

15/17
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org
En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

Dates du séjour :

Du 10 AU 31 juillet
Ref : 07403601

Poisy-Lac d'Annecy

Conduite accompagnée

Centre UFOVAL Réf : 074 036 001

Conduire n'est pas un acte anodin mais un apprentissage fondamental.

Ce stage intensif, en collaboration avec l'Ecole de Conduite Française (ECF) d'Annecy, permet aux jeunes de commencer leur formation de conduite accompagnée en toute sérénité !

Une heure d'évaluation, 20 heures de conduite correspondant à la formation initiale, 20 heures d'écoute pédagogique, 48 heures de théorie pour la préparation à l'épreuve théorique générale, 1 passage à l'examen du code de la route.

Des activités de détente sont également proposées avec les jeunes (baignades, veillées, activités sportives ...).

Le jeune doit avoir 15 ans au 1er jour du stage. La conduite accompagnée qui suit le stage doit durer au minimum 1 an et le jeune doit faire 3 000 kilomètres.

Si le jeune ne réussit pas son code lors de ce séjour, un autre examen est organisé avec l'auto-école partenaire.

Lors de l'inscription, un dossier complet pour la formation est à remplir. Celui-ci est transmis par UFOVAL 74 à l'auto-école ECF d'Annecy, qui s'occupe de la relation avec la préfecture et l'auto-école ECF proche de chez vous pour la suite de la formation.



TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre un lieu de rassemblement ou le centre s'effectuent selon l'effectif, en car, en train, ou en véhicule UFOVAL.

Le jeune peut être amené et/ou récupéré au centre de vacances par ses parents.

L'aller et le retour se feront de jour.

Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

SITE

► Situation géographique

Situé à 5 km d'Annecy, le centre de vacances est installé dans un établissement de formation et d'apprentissage du métier d'éleveur.



► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Dans un cadre de vie reposant, au sein d'une nature verdoyante, sur le haut d'une colline et au pied de l'exploitation agricole, ce bâtiment propose des chambres doubles pour une capacité de 40 jeunes.

Le centre est équipé de sanitaires communs, d'une salle à manger et de 5 salles d'activités.

ACTIVITES

▪ Au programme

- => 1h d'évaluation,
- => 20h de conduite correspondant à la formation initiale,
- => 20h d'écoute pédagogique,
- => 48h de théorie pour la préparation à l'épreuve théorique générale,
- => 1 passage à l'examen du code de la route.

▪ **Des outils pédagogiques**

Au-delà du simple apprentissage de la conduite, le contexte exceptionnel de ce stage vise l'éducation, la formation à la sécurité routière et le perfectionnement des citoyens usagers de la route. Voici quelques outils qui vont permettre d'approfondir la formation :

=> Simulateur alcool (se rendre compte de la vision sous l'emprise de l'alcool avec une paire de lunettes spéciale).

=> Coussin de sécurité (définir les risques encourus à ne pas boucler sa ceinture).

=> Voyage école (construire un itinéraire et le réaliser).

▪ **Ce que la formation ne comprend pas :**

=>Le Rendez-vous préalable (rendez-vous avec les parents de 2h00) pour finaliser la formation initiale. La décision finale sera prise par l'auto-école partenaire après le stage.

=>Les heures de conduite complémentaires si le niveau du jeune est jugé trop limité (au-delà des 20 heures prévues durant le stage).

=>Les frais de présentation à l'examen du permis de conduire.

=>Les 2 rendez-vous pédagogiques après le stage, durant la période de conduite avec les parents.

=>Par la suite, c'est à dire après le stage, il conviendra de rouler 3000 km en compagnie d'un adulte accompagnateur (le plus souvent les parents).

▪ **Modalités d'inscription :**

Pour l'inscription du jeune, un dossier complet à remplir vous sera envoyé pour la formation. Celui-ci sera transmis par UFOVAL à l'auto-école ECF d'Annecy qui s'occupe elle-même de la relation avec la préfecture et du transfert du dossier à l'auto-école ECF la plus proche du domicile.

Documents à transmettre avec le dossier :

- Remplir le cerfa 02
- Photocopie de la pièce d'identité du candidat et l'original le premier jour du séjour
- Photocopie de l'ASSR2
- Photocopie du Recensement ou JDC
- **4 e-photos** spécial permis (à faire chez un photographe ou photomaton agréés)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois : après le 30 avril (facture énergie, de téléphone ou avis d'imposition)
- 1 attestation de l'hébergeant (lettre manuscrite attestant que le jeune habite au domicile inscrit sur le justificatif de domicile)
- Photocopie (recto verso) de la pièce d'identité des hébergeants (parents)

▪ **Autres activités : (le week-end)**

- Baignades au lac d'Annecy
- Grands jeux
- Journée pique-nique
- Tournois sportifs

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

Un directeur, une assistante sanitaire et un animateur pour 10 jeunes en moyenne.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

► L'alimentation :

Pour le midi, le déjeuner est préparé par l'équipe de cuisine du lycée d'agriculture de Poisy. Les repas sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Pour le soir, le dîner sera apporté en liaison chaude directement au centre d'élevage de Poisy. Tout aussi équilibré, il sera en lien et cohérent avec les repas du midi, avec des produits tous issus de circuits courts et de la région. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► Linge

Il est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h00 et 19h00 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Poisy dans la catégorie montagne. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Lors de son accueil, le jeune peut, s'il le souhaite, remettre l'argent de poche au responsable du séjour en utilisant l'enveloppe que vous recevrez avec la convocation de départ. Une somme de 20 € par semaine est largement suffisante.

► Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet :

<http://www.fol74.org/infos-pratiques>

► Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique,...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

► Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche trousseau
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- L'original de la pièce d'identité à avoir l'original le premier jour du Séjour
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

Documents à envoyer avant le 01/04 à l'UFOVAL

- Remplir le cerfa 02
- Photocopie de la pièce d'identité du candidat et l'original le premier jour du séjour
- Photocopie de l'ASSR2
- Photocopie du Recensement ou JDC
- 4 e-photos spécial permis (à faire chez un photographe ou photomaton agréés)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - (facture énergie, de téléphone ou avis d'imposition)
- 1 attestation de l'hébergeant
 - (Lettre manuscrite attestant que le jeune habite au domicile inscrit sur le justificatif de domicile)
- - Photocopie (recto verso) de la pièce d'identité des hébergeants (parents)

Réunion d'information obligatoire le samedi 14/05/2022 à 9h30

Au siège de la FOL74
3 avenue de la plaine
74000 Annecy
Au 4^{ème} étage du bâtiment.



FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE -SHIRT, POLO	7				
PULL ou SWEET dont 2 chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIP, CULOTTE ou CALECON	7				
PAIRE DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					